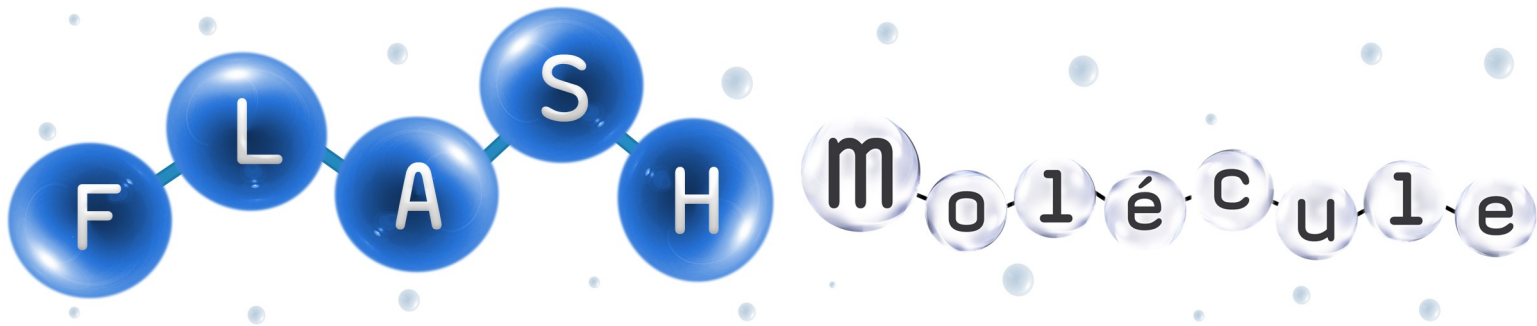




Cette flash newsletter est publiée par  **eco** **mundo**

RAPPORT sur la Conférence REACH de l'ECHA et de la CE

Le 23 septembre dernier à Bruxelles, la Conférence sur l'enregistrement REACH a soulevé deux questions majeures :

- Qu'avons-nous appris lors de la phase d'enregistrement 2010 ?
- Comment faciliter la prochaine phase 2013 ?

Une équipe d'experts EcoMundo était à la conférence. Voici leur rapport sur les points forts de la journée pour nos lecteurs qui n'ont pu être présents.

La conférence REACH était organisée par la Commission européenne et l'ECHA :



--- EDITORIAL

ZOOM SUR LA SITUATION DES PME

S'il y a bien une problématique qui a été mise en avant lors de la conférence dédiée à l'enregistrement REACH, c'est l'inquiétude face à la capacité des PME de mettre en place un règlement aussi complexe que REACH.

Pour commencer, les chiffres sont captivants. Si lors de la première phase d'enregistrement, on comptait les déclarants par milliers, le futur sera bien différent. On compte 23 millions de petites et moyennes entreprises au sein de l'Union Européenne. Tandis que le tonnage annuel sera divisé par 10 lors de la phase d'enregistrement 2013, le nombre de déclarants augmentera considérablement et la taille moyenne des entreprises diminuera d'autant.

En cette période de crise économique, les PME se concentrent sur leur trésorerie et considèrent les démarches administratives comme un

obstacle. Le règlement REACH est ainsi perçu par certains comme l'ultime entrave à la productivité. En effet, très peu de PME ont les ressources internes pour comprendre REACH ou CLP, et encore moins les moyens pour y répondre.

EcoMundo s'est déjà manifesté dans plusieurs pays pour sensibiliser les déclarants potentiels face à leurs obligations REACH, et ce avec des partenaires locaux. En travaillant continuellement avec les fédérations professionnelles, nous apporterons notre contribution.

L'enregistrement 2010, pour lequel 86% des déclarants étaient des grandes entreprises, a été considéré à l'unanimité comme un véritable succès.

A nous d'atteindre un résultat aussi satisfaisant en 2013, avec un profil de déclarants très différent.

Pierre Garçon
Président
d'EcoMundo



--- OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Directors' Contact Group & chiffres clés

> **Janez Potočnik, Commissaire européen en charge de l'Environnement**

- Environ 25 000 dossiers d'enregistrement REACH ont été soumis à l'ECHA en 2010.
- 86% des enregistrements 2010 ont été réalisés par des grandes entreprises, soit 14% par des PME.
- L'année 2013 promet d'être différente avec une majorité d'enregistrements effectués par des petites & moyennes entreprises.

Visitez la [section environnement](#) du site web de la Commission européenne.

Enregistrement REACH 2010 – Perspective de l'ECHA

> **Geert Dancet, Directeur Exécutif, ECHA**

> ENREGISTREMENT REACH

Chiffres clés

6% des enregistrements 2010 ont été réalisés individuellement, sans participation au sein des SIEF existants et sans partage de données. L'ECHA n'approuvant pas ce type d'enregistrement individuel, ce chiffre devra être réduit à l'avenir.

Substances CMR

419 substances CMR ont été enregistrées en 2010, soit la moitié seulement de ce que l'on attendait au vu de la classification harmonisée. Une explication possible est que l'industrie ait arrêté d'utiliser les substances CMR avant la date limite d'enregistrement.

Intermédiaires

Beaucoup trop d'intermédiaires « illégitimes » ont été soumis, probablement pour bénéficier de redevances réduites à l'ECHA et de contenu de dossier réduit. L'ECHA ne s'attendait pas à un nombre si élevé de dossiers intermédiaires. L'ECHA a déjà demandé à certains déclarants de fournir des preuves certifiant le statut intermédiaire de leur substance.

Statut PME

L'ECHA a identifié 75 entreprises pour lesquelles elle devra vérifier leur statut de PME. En effet, les PME doivent être prudentes et s'assurer qu'elles répondent bien aux conditions qui définissent leur taille : micro, petite ou moyenne entreprise.

Retrouvez ici les [critères](#) auxquels une PME doit répondre.



Données confidentielles

Les demandes de confidentialité ont été très nombreuses tandis que très peu de preuves ont été apportées pour justifier l'éventuel préjudice causé par le partage de données.

Evaluation des dossiers par l'ECHA

L'ECHA prévoit d'évaluer 5% des dossiers d'enregistrements 2010. La sélection des dossiers se fera de manière aléatoire tout en ciblant les substances à risques. Jusqu'à présent, l'évaluation des dossiers a mis en lumière un faible nombre de propositions de tests, ce qui renforce le besoin de vérifier la qualité des dossiers.

> NOTIFICATIONS CLP

3 millions de notifications CLP ont été réalisées jusqu'à présent. L'ECHA a l'intention de publier l'inventaire C&L avant la fin de l'année 2011. Ce dernier fournira la liste de toutes les classifications notifiées à l'ECHA.

... Bilan de la phase d'enregistrement 2010

Table ronde : La première phase d'enregistrement a-t-elle apporté des informations et données que nous n'avions pas auparavant ? Y a-t-il déjà des bienfaits pour l'industrie, les autorités et le public ?

> Alexander Nies, Directeur Général Adjoint, Ministère fédéral allemand de l'environnement

Enregistrement REACH

Même si l'on peut considérer 2010 comme un succès, étant donné le nombre de dossiers d'enregistrement soumis à l'ECHA, il est trop tôt pour évaluer la qualité de ces dossiers. Alexander Nies a confirmé que les dossiers intermédiaires contenaient trop peu de données et que très peu de tests ont été proposés. Par ailleurs, le manque de données analytiques confirmant l'identité de la substance constitue un problème majeur.

Nanomatériaux

Les nanomatériaux ne sont toujours pas traités sous REACH. Seuls 3 enregistrements en Allemagne mentionnent la présence de nanomatériaux alors que l'on estime à 900 le nombre d'entreprises allemandes productrices de nanomatériaux.



> Dr Tony Musu, Chercheur Senior, ETUI, Bruxelles

L'industrie chimique européenne emploie 1,3 million de personnes et représente un chiffre d'affaires annuel estimé à 50 milliards d'euros. L'exposition aux produits chimiques des travailleurs et des utilisateurs en aval est un réel problème. En effet, « l'exposition aux produits chimiques cause 74 000 morts par an ». Tony Musu regrette qu'aucun retrait de numéro d'enregistrement ne soit envisagé lorsque le dossier est de mauvaise qualité.

Visitez le [site Internet](#) du European Trade Union Institute.

> Hubert Mandery, Directeur Général, CEFIC

REACH est un marathon pour les PME qui n'ont pas d'expérience en la matière. C'est pourquoi il y a un vrai besoin de changer les procédures afin de simplifier le processus d'enregistrement. Il existe aussi un potentiel d'optimisation de la communication des informations au sein de la supply chain. Hubert Mandery a souligné que bien qu'un guide soit un document évolutif, il est déconcertant pour les déclarants de subir une mise à jour importante au milieu du processus d'enregistrement, à l'instar du guide sur les intermédiaires mis à jour en novembre 2010.

... Enseignements tirés de 2010

Résultats du Directors' Contact Group: problèmes majeurs et solutions

> Guus Borchardt, Directeur de la division Environnement de la Commission européenne, Bruxelles

Le DCG (Directors' Contact Group) mis en place en mars 2010, a publié en septembre dernier un rapport listant 28 problématiques propres à REACH. L'une d'elles est la peur qu'ont les utilisateurs en aval de perdre leurs fournisseurs, bien qu'aucune perturbation majeure du marché n'ait eu lieu jusqu'à présent.

Sensibiliser les PME et les micro-entreprises à REACH est un point clé d'amélioration.

Téléchargez le [rapport](#) du Directors' Contact Group.

Le bilan sur le partage de données

> Erwin Annys, Directeur REACH et Réglementation chimique, CEFIC, Bruxelles

Erwin Annys a relevé certains problèmes qui ralentissent le fonctionnement des SIEF :

- Difficulté à trouver une entreprise qui veuille se déclarer Lead Registrant.
- Les discussions quant au partage de données et des coûts sont extrêmement chronophages.



Avec un nombre plus important de PME impliquées en 2013, il y a un fort potentiel pour que ces problèmes deviennent plus importants.

Visitez le [site Internet](#) du CEFIC.

Qualité du partage des données et comment améliorer les dossiers d'enregistrement

> **Leena Ylä-Monomem, Directeur de l'Évaluation, ECHA, Helsinki**

L'ECHA assure l'évaluation d'environ 600 dossiers d'enregistrement par an. Les propositions de tests de l'intégralité des dossiers d'enregistrement 2010 seront examinées par l'ECHA. Leena Ylä-Monomem a insisté sur le fait que les déclarants doivent mettre leur dossier à jour lorsque de nouvelles informations deviennent disponibles.



> **Martin Kayser, Vice-Président, Sécurité des produits, réglementations, toxicologie & écologie, BASF**

BASF a publié les chiffres clés liés à ses activités d'enregistrement :

- 661 dossiers ont été soumis en 2010,
- environ 2 500 seront soumis en 2018.

Ce travail d'expertise propre à REACH est effectué par une équipe de 250 personnes à temps plein et représente un budget de 50 millions d'euros par an.

... FACILITER LA PHASE D'ENREGISTREMENT 2013

Conformité industrielle : la perspective des PME

> **Thomas Fischer, Conseiller Réglementation chimique, UEAPME, Bruxelles**

Thomas Fischer a fortement insisté sur le fait que des millions de PME ne sont pas capables de comprendre REACH et donc d'y répondre conformément.



De plus, l'usage obligatoire de l'anglais a été reconnu comme un problème pour beaucoup d'entreprises.

En effet, REACH-IT et IUCLID sont uniquement disponibles en anglais et les guides techniques ne sont pas toujours disponibles dans toutes les langues européennes, ce qui implique pour les PME de faire appel à une aide extérieure, bien souvent très coûteuse.

UEAPME se fait le porte-parole des PME en Europe, visitez leur [site Internet](#).

Utilisateurs en aval : quand doivent-ils être impliqués et comment?

> **Adrian Harris, Directeur Général d'Orgalime, Bruxelles**

En tant que représentant des utilisateurs en aval, il regrette que ceux-ci ne soient pas plus impliqués dans le processus d'enregistrement. Plus de communication entre les fournisseurs et les utilisateurs en aval serait en effet utile.

Visitez le [site Internet](#) de l'Association European Engineering Industries.

Sensibiliser à la date limite de mai 2013

> **Christel Musset, Directeur de l'Enregistrement, ECHA, Helsinki**

Christel Musset a appelé à débiter l'enregistrement 2013 le plus tôt possible et a préconisé le calendrier suivant :

- Formation des SIEF d'ici décembre 2011.
- Communication des cas d'utilisation d'ici mai 2012.
- Réalisation du CSA d'ici fin 2012.
- Soumission du dossier conjoint par le déclarant principal au premier trimestre 2013, pour permettre aux co-déclarants de soumettre leur dossier membre dans les temps.
- Soumission de tous les dossiers membres avant le 31 mai 2013.

Une page dédiée à ce [calendrier 2013](#) est disponible sur le site de l'ECHA.



EN SAVOIR PLUS SUR LA CONFÉRENCE

- Les présentations powerpoint de cette conférence sont disponibles sur le [portail web](#) de la Commission européenne.
- Pour plus d'information sur la conférence, contactez le reporter EcoMundo, [André Clodong](#).

La newsletter d'EcoMundo, *La Molécule* est bimestrielle et traite de sujets liés à l'enregistrement REACH, la toxicologie, l'éco-conception, les nanomatériaux, et autres nombreuses thématiques.

La *FLASH Molécule* couvre les points marquants de l'actualité et les événements spéciaux de manière instantanée.

Inscrivez-vous [ici](#) à *La Molécule*.

